

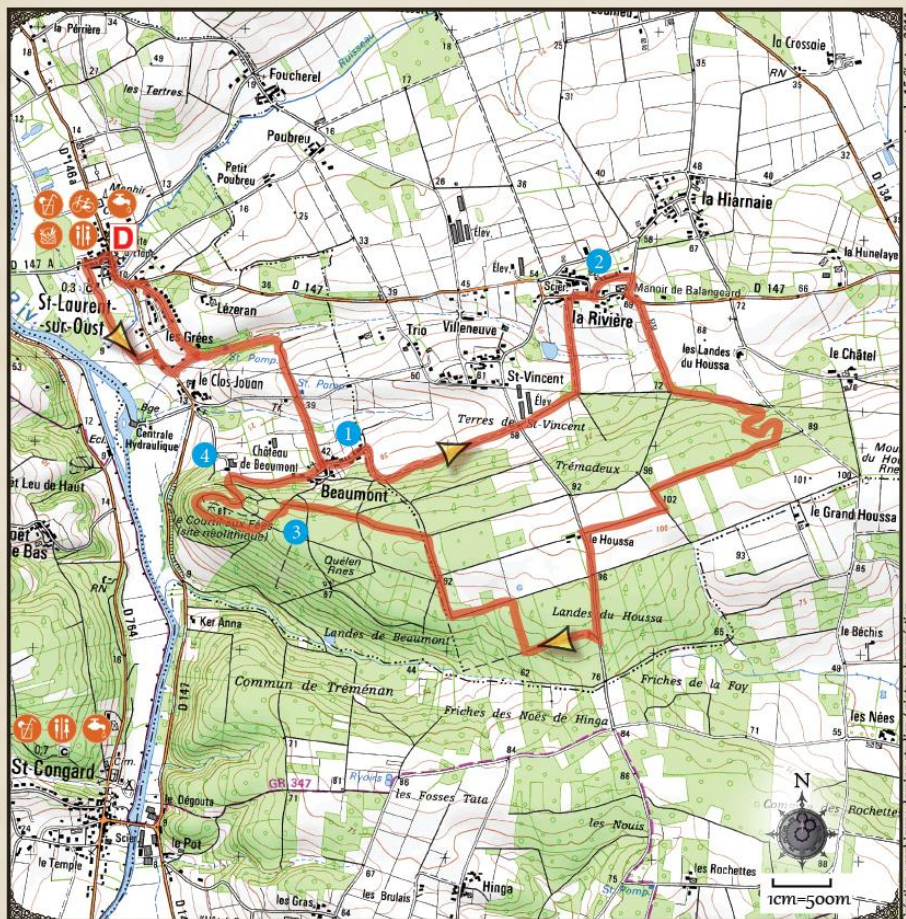


BALADES & RANDONNÉES

N° 28

SENTIER DU HOUSSA

PAYS DE L'OUST À BROCELIANDE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'OUST ET DE LANVAUX



IGN © 2010. Licence n°2009-CISO25-53-RB-SC25-0090

Office de tourisme	Aire de pique-nique	Tous commerces	Restaurant
Château / Manoir	Toilettes	Alimentation	Point d'eau
Chapelle	Location vélos	Départs	

POINT DE DÉPART : BOURG DE SAINT-LAURENT SUR OUST, PLACE DU FOUR

(coordonnées GPS : 02° 19' 11" O / 47° 47' 43" N)



DISTANCE : 12 km (3h)

A VOIR EN CHEMIN

- Village de Beaumont :** en traversant le village, remarquez quelques linteaux de portes et un four à pain abrité dans une vieille maison qui a caché un prêtre réfractaire pendant la Révolution.
- Manoir de Balangeard (XVIIème siècle) :** avec sa maison noble en fond de cour, sa métairie, ses bâtiments d'exploitation, son puits et son four à pain, le manoir de Balangeard est un rare exemple de domaine du XVIIème siècle resté intact. La date de 1634 est inscrite sur le linteau en accolade de la porte d'entrée. Le manoir est aujourd'hui le siège social du cercle d'histoire et d'archéologie de la région de Ruffiac.
- Courtill aux fées :** cairn néolithique datant de 2500 ans avant JC, ce site présente une tombe formée de deux pièces délimitées par des pierres de schiste placées sur champ ; le tout est consolidé par un muret de pierres sèches en grès. Les dalles qui couvraient le muret ont disparu. Selon la légende, ce site aussi appelé « châtelier » aurait abrité des Fées qui volaient les enfants.
- Le Manoir de Beaumont :** il domine la vallée de l'Oust et affirme ainsi son rôle de surveillance d'un lieu de passage fréquenté et peut être même sa fonction défensive initiale. L'édifice originel, dont le bâtiment actuel conserve quelques éléments, a sans doute été érigé par Jean IV Ragueneil et le fief a pris le nom de la seigneurie de Beaumont en Mordelles (aveu de 1424).

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

SUIVEZ LE BALISAGE

Bonne direction		Tourner à droite	
Tourner à gauche		Mauvaise direction	

CONTACT

Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux
02 97 75 01 02 - ccvoil@ccvoil.com
www.ccvoil.com

Découvrez d'autres balades et randonnées sur le Pays de l'Oust à Brocéliande : www.oust-broceliande-vacances.com



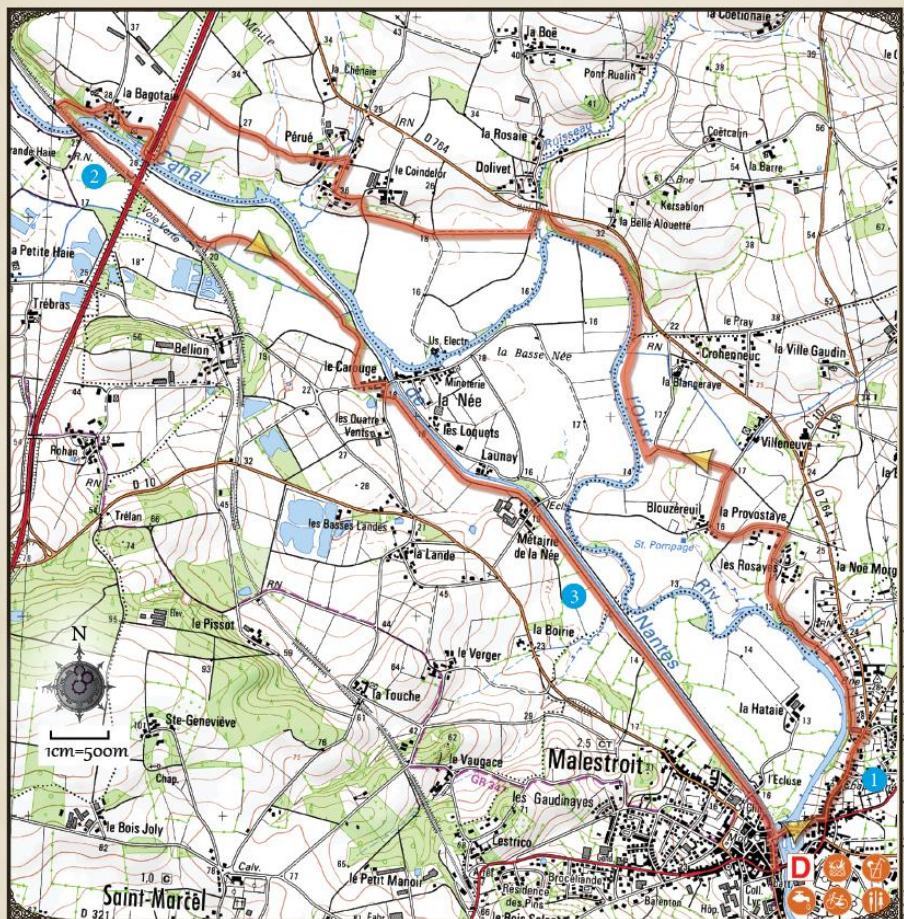


BALADES & RANDONNÉES

SENTIER DE LA RIVIÈRE

PAYS DE L'OUST À BROCELIANDE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'OUST ET DE LANVAUX

N° 29



IGN © 2010. Licence n°2009-CISO25-53-RB-SC25-0090

- | | | | |
|--------------------|---------------------|----------------|-------------|
| Office de tourisme | Aire de pique-nique | Tous commerces | Restaurant |
| Château / Manoir | Bar | Alimentation | Point d'eau |
| Chapelle | Toilettes | Location vélos | Départs |

POINT DE DÉPART : QUAI ROGER PLISSON À MALESTROIT

(coordonnées GPS : 02° 22' 51" O / 47° 48' 30" N)

DISTANCE : 15 km (4h)



A VOIR EN CHEMIN

- Vestiges de la Chapelle de la Madeleine :** c'est ici que fut signée le 19 janvier 1343, pendant la guerre de 100 ans, la trêve de Malestroit entre les représentants des Rois de France et d'Angleterre en présence des Cardinaux de Clermont et de Prenets. La trêve, signée grâce à la médiation de deux cardinaux, légats du Pape Clément VI, sera rompue après l'odieuse décapitation, par Philippe de Valois, de 14 seigneurs bretons dont Olivier de Clisson, Geoffroy et Jean de Malestroit, à Paris en novembre 1343.
- La voie verte n°3 (Saint-Malo / Rhuys) :** itinéraire rêvé de balades, cette ancienne voie ferrée a été réhabilitée et aménagée pour les circulations non motorisées. Elle est le rendez-vous des marcheurs, des rollers, des cyclistes et autres skieurs à roulettes.
- Le Canal de Nantes à Brest :** décidée en 1806 par Napoléon 1er pour permettre le ravitaillement de Brest et de Lorient soumis au blocus maritime de la Grande-Bretagne, la construction de ce canal ne se réalisa vraiment qu'entre 1822 et 1840. Le trafic commercial, important entre 1880 et 1930, subit la concurrence implacable du chemin de fer puis de la route. Il prit fin le 7 décembre 1977 quand le « Mistral » déchargea sa dernière cargaison de sable à Saint-Congard. Mais très vite le tourisme fluvial assura la relève et donna au Canal une nouvelle jeunesse.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

SUIVEZ LE BALISAGE

- | | | | |
|------------------|--|--------------------|--|
| Bonne direction | | Tourner à droite | |
| Tourner à gauche | | Mauvaise direction | |

CONTACT

Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux
02 97 75 01 02 - cvoval@cvoval.com
www.cvoval.com

Découvrez d'autres balades et randonnées sur le Pays de l'Oust à Brocéliande : www.oust-broceliande-vacances.com



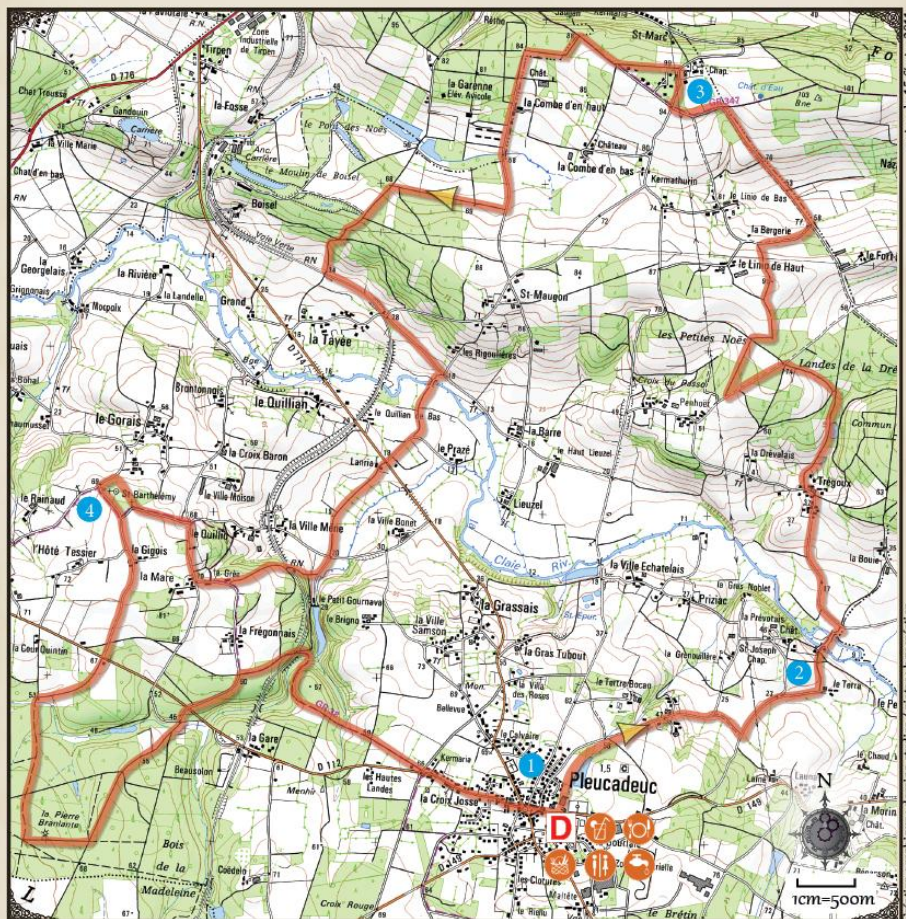


BALADES & RANDONNÉES

CIRCUIT DE SAINT-MARC

PAYS DE L'OUST À BROCELIANDE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'OUST ET DE LANVAUX

N° 30



IGN © 2010. Licence n°2009-CISO25-53-RB-SC25-0090

Office de tourisme	Aire de pique-nique	Tous commerces	Restaurant
Château / Manoir	Bar	Alimentation	Point d'eau
Chapelle	Toilettes	Location vélos	Départs

POINT DE DÉPART : PARKING DE LA MAIRIE DE PLEUCADEUC

(coordonnées GPS : 02° 22' 24" O / 47° 45' 34" N)

DISTANCE : 22 km (5h30)



A VOIR EN CHEMIN

- 1 Pleucadeuc :** Située dans le sud du Morbihan, au cœur des Landes de Lanvaux, Pleucadeuc offre des sites naturels chargés d'histoire et un relief accidenté et verdoyant dans lequel évolue la rivière Claie, affluent de l'Oust. Pleucadeuc est apprécié pour le charme de son bourg, de sa campagne, de son patrimoine, son dynamisme reconnu pour ses initiatives en matière de création d'emplois (1000 emplois en 20 ans) mais aussi son tissu associatif et ses manifestations au premier rang desquelles le rendez-vous international annuel, chaque 15 août, de la grande fête des jumeaux, triplés et plus. Avec ses 3 456 hectares de superficie et ses 1 800 habitants, la commune offre aux Pleucadeuciens une qualité de vie grâce à la présence de ses commerces et services nombreux et variés.
- 2 La vallée de la Claie :** la Claie est une rivière de première catégorie, longue de 63 kms qui traverse 13 communes du Morbihan. Elle prend sa source aux alentours de Moréac et s'oriente d'abord en direction du sud entre Bignan et Saint-Jean Brévelay. Elle s'incline ensuite vers l'est en suivant les Landes de Lanvaux avant de confluer avec l'Oust à Saint-Congard.
- 3 La chapelle Saint-Marc :** elle est édifiée sur une crête dominant un très beau panorama sur la vallée de l'Oust. La première construction datait du XVème siècle. En 1896, elle menaçait de ruine. En 1902, une chapelle neuve fut édifiée, avec pour seul souvenir du passé, une pierre tumulaire scellée à l'intérieur coté évangile.
- 4 La chapelle Saint-Barthélémy (fin XIVème - début XVème siècle) :** la chapelle est en forme de croix latine, les fenêtres ogivales en tiers points. La charpente est apparente. Entourant la chapelle, un cimetière, où l'on remarque un petit menhir arrondi, est encore utilisé pour des sépultures. De vieux ifs, dont l'un, âgé de 400 ans environ, mesure 4,30 m de circonférence à sa base, semblent être le souvenir d'une ancienne coutume celte.

Points 3 et 4 : informations tirées de l'ouvrage de Denise Josse-Elicot « Pleucadeuc »

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

SUIVEZ LE BALISAGE

Bonne direction		Tourner à droite	
Tourner à gauche		Mauvaise direction	

CONTACT

Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux
02 97 75 01 02 - cvol@cvol.com
www.cvol.com

Mairie de Pleucadeuc :
02 97 26 92 27 - accueil@pleucadeuc.fr

Découvrez d'autres vélo promenades sur le Pays de l'Oust à Brocéliande : www.oust-broceliande-vacances.com

